



■ La municipalité a signé la charte de l'environnement. Afin de s'inscrire dans une politique de développement durable il a été prévu des acquisitions de nouveaux matériels mis à disposition de Jean-Noël Adam, agent technique municipal. Tout d'abord, une cureuse de fossés afin d'éviter l'engorgement des écoulements qui impose des interventions lourdes si le nettoyage n'est pas effectué régulièrement. Et ensuite un désherbeur thermique qui évite l'emploi de produits chimiques pour la suppression des mauvaises herbes. Germain Sol Dourdin n'a pas résisté à l'envie de tester le désherbeur sur le parking de la mairie.